

Compte-rendu du P'tit Déj PMB Services du 22 janvier 2015 à l'EBD, Paris
par Carole Guelfucci,
Responsable Documentation,
Darrois Villey Maillot Brochier

Le 22 janvier 2015, l'EBD accueillait le premier P'tit Déj PMB Services de l'année 2015.

Etaients présents :

Éric ROBERT, directeur général,
Florent TETART, associé et directeur technique,
Bérengère ROYER, chargée d'affaires,
Stéphane BEGUIER, assistant commercial,
Mélina AUGER, assistante commerciale,
et un certain nombre de clients PMB Services, de prospects et d'utilisateurs de PMB (sans être clients de PMB Services, c'est ça aussi le logiciel libre !).

L'équipe commerciale au grand complet nous a présenté les nouveautés de la version 4.1 et les développements de la future version 4.2.

Plusieurs portails en ligne nous ont été présentés, le but étant de distinguer les fonctionnalités d'un portail PAGEO et celles d'un portail OpenClever au travers divers exemples.

Un portail PAGEO propose une solution pré-formatée qui répond bien aux besoins des petites structures ou des structures avec peu de besoins spécifiques.

Un portail OpenClever est une solution sur mesure qui permet d'intégrer toutes les spécificités d'une organisation. A titre d'exemple : une vue de la page d'accueil du portail complètement différente selon le profil de l'utilisateur.

Eric Robert est revenu sur le coût financier des différentes solutions.

Un portail PAGEO coûte entre 3500 et 4000 euros.

Un portail OpenClever coûte entre 10.000 et 20.000 euros, selon le cahier des charges.

Nouveautés de la version 4.1

- Un module FAQ : un formulaire à remplir par l'utilisateur; le formulaire est envoyé en back office, la question est traitée par les documentalistes, puis publiée sur le portail. Le moteur de recherche de PMB peut faire des recherches dans le module FAQ.

Mon avis : personnellement je trouve ce module très intéressant. En cabinets d'avocats, nous avons des stagiaires juristes qui changent tous les six mois, avec toujours les mêmes questions documentaires qui reviennent. Ces questions sont, soit liées au manque de formation des stagiaires, soit liées à l'environnement spécifique de notre structure qui fait que certaines astuces doivent être connues et ne peuvent être présentées en une heure au moment de l'accueil des nouveaux stagiaires. Module à étudier pour 2015.

- Tableau de bord dans la partie back-office : utile à mon sens si on utilise tous les onglets et si l'on souhaite des alertes.

- Connecteur Zotéro, connecteur entrant. Permet de récupérer des références bibliographiques et de les intégrer à sa propre base.

Développement de la future version 4.2

- Comparateur de notices dans les résultats de recherche. Mis au point pour le site <http://www.newyorkconvention1958.org/> mais pas encore déployé.
- Module liste des alertes disponibles. Permet d'afficher les alertes d'un utilisateur, par exemple en bas de la page d'accueil du portail, sous réserve qu'il soit connecté avec ses identifiants.
- Page listant les derniers avis déposés par les usagers.
- Personnalisation des métas-données pour les réseaux sociaux et les moteurs de recherche : personnalisation de l'adresse d'une notice.
- Droits d'accès sur la GED et notamment droits de téléchargement/visionnage (par statut/Catégorie d'utilisateur) : possibilité en changeant le statut d'un document uploadé de maintenir sa consultation dans la visionneuse mais de bloquer son téléchargement.
- Bouton parcourir pour uploader une vignette de son choix en illustration d'une notice.
- Connecteur Europresse à venir : permettra de récupérer dans sa base des articles trouvés sur la base Europresse.
- Module de statistiques PIWIK dans le portail.

Autres développements :

- Module de circulation des périodiques. Chez nous, la reliure de tous les périodiques juridiques interdit toute circulation des périodiques. Il est déjà bien assez difficile de maintenir une collection complète en bibliothèque dans l'optique de la relier.
- Autorités, norme ISO 25964-1, sémantique, RAMEAU, concepts.

Du « chinois » pour moi mais je retiens une partie passionnante développée par Florent Têtard. La tendance internationale voudrait que les logiciels documentaires deviennent des boîtes à outils pour structurer la connaissance. Une base n'est plus seulement une base de données bibliographiques. Dans l'exemple d'un musée, une base pourrait non seulement contenir le fonds documentaire du musée mais aussi toutes les œuvres. Florent insiste sur le rôle important des documentalistes pour structurer l'information.

- Géoréférencement des documents et des autorités / recherche sur carte : très graphique !

Je termine par un **module de veille**, en cours de développement.

Ce module a été demandé par [Centre Inffo](#).

Ce module de veille viendra en complément de la DSI.

A ce jour il n'est pas encore développé et sa version finale pourrait varier par rapport à la commande d'origine. Un module qui intéresse beaucoup de Services Documentations qui font de veille de manière collaborative et qui souhaitent optimiser leurs pratiques.

A suivre avec beaucoup d'intérêt.

Emmanuelle Herpin, Chargée d'études documentaires à Centre Inffo, a accepté de me communiquer un extrait de leur cahier des charges

« Agrégation de flux RSS - Veille sur Internet – SITOthèque »

Actuellement, dans le cadre de leur travail de veille, les documentalistes pratiquent, de façon individuelle, l'utilisation d'agrégateurs de flux RSS tels que Google Reader, Netvibes, FeedDemon ou YahooPipes.

A l'occasion du changement de solution logicielle et du changement technique induit, et pour accompagner l'évolution des produits documentaires et produits de veille, les documentalistes ressentent de manière croissante le besoin d'une gestion partagée/collaborative de leurs sources – de leurs signets comme de leurs abonnements à des flux RSS.

Nouvelles pratiques autour des flux RSS qui pourraient être mise en œuvre :

- agrégation de flux RSS externes, avec gestion en mode collaboratif ;

prévoir à cet effet une importation de listes de flux déjà répertoriés individuellement dans des agrégateurs chez les documentalistes ainsi que sur l'espace Netvibes du site Ressources de la formation http://www.netvibes.com/inffo_ressources ;

- vérification des adresses de flux externes, avec alerte si flux inactif;

- manipulation et fusion de flux RSS pour filtrage, regroupement thématique, et création de nouveau flux;

- re-publication d'une sélection d'informations provenant de certains flux RSS de sites Web de Centre Inffo ou d'autres sites Web externes (comme dans un blog par exemple, ou via Google+);

- création de flux RSS pour sites et pages Web qui en sont dépourvus (à usage strictement interne, pour des questions de droit).

En complément de l'usage des flux RSS, la Documentation envisage également :

- l'automatisation de la surveillance régulière de sites et pages Web (alerte générée via des moteurs sur le Web, surveillance de réseaux sociaux, détection de changement de page Web...);
- la mise en place d'une sitothèque qualifiée : indexation manuelle et autres métadonnées, et/ou indexation plein texte de : pages d'accueil ou sommaires de sites institutionnels, pages descriptives de projets, pages d'actualités, listes de publications, sommaires de revues, etc.